



Extrait du Lycée polyvalent Louise Michel

<http://lyceesgisors.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article840>

# La bourse au mérite

- Administration - Service de gestion et comptabilité - Les bourses et les primes -

Date de mise en ligne : samedi 8 octobre 2016

---

**Copyright © Lycée polyvalent Louise Michel - Tous droits réservés**

---

# La bourse au mérite

C'est un dispositif destiné à compléter l'attribution d'une bourse de lycée. Les élèves boursiers méritants ayant obtenu une **mention Bien ou Très bien** au diplôme national du brevet se voient attribuer automatiquement la bourse au mérite.

Ce complément est versé pendant toute la scolarité jusqu'à la fin du cycle conduisant au baccalauréat afin de les aider dans la poursuite de leurs études.

À compter de l'année scolaire 2016-2017, le montant annuel de la bourse au mérite, complément de la bourse de lycée, varie en fonction de l'échelon de la bourse, de 402 euros (1er échelon) à 1 002 euros (6e échelon). La bourse au mérite est versée en trois fois en même temps que la bourse de lycée.